

Article du 26.04.2010

Châtillon sur Seine

## Des diplômes qui valident l'expérience

**Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience collective, quatre salariées de l'hypermarché Auchan on été diplômées.**

Jeudi dernier, l'heure était au bilan pour l'ensemble des acteurs ayant pris part à la démarche de CAE (validation des acquis de l'expérience) collective au sein de l'hypermarché Auchan de Châtillon sur Seine.

Débuté en 2008, ce dispositif a permis à Nelly Terrillon, Géraldine Guyot, Eugénie Bonvilain et Christelle Paula d'obtenir un CAP employé de vente spécialisé pour trois d'entre elles et un CAP poissonnerie pour la quatrième. Au-delà d'une validation de leur connaissance acquise au fil des années de travail dans l'entreprise, ces diplômes représentent pour ces quatre

salariées, une satisfaction personnelle. Pour ces dernières, la difficulté de cette démarche a surtout résidé dans la nécessité de prendre du recul vis-à-vis de leur travail quotidien. Hervé Frabonni, responsable du service formation du groupe Schiever, a souligné que ce projet pilote en Côte d'Or était une première pour le magasin mais également pour le groupe. Cette procédure a été coordonnée par la Maison de l'emploi et de la formation de Haute Côte d'or, qui a été tout au long de ces deux ans le lien entre l'entreprise Auchan, le certificateur de DAVA (dispositif académique de validation des acquis et le SPE (service public de l'emploi).

Ce bilan de la démarche de VAE collective s'est fait en présence notamment de la sous-préfète Catherine Quingué-Boppe, de Patrick Molinoz et d'Henri Julien, présents en tant que coprésidents de la Maison de l'emploi et de la formation, et d'Hubert Brigand, maire de Châtillon sur Seine. Tous ont félicité les quatre salariées et on salué l'action menée par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Haute Côte d'Or.